

Saison Sportive 2023









Saut d'obstacles



Crédit photo : 1clicphoto / Hervé Bonnaud

Sommaire

Préambule	3
Projet sportif 2023	4
Projet sportif Fédéral 2022-2024	6
Coordonnées	7
Renseignements	8
 Le passeport FEI	
 L'enregistrement FEI	
 Certificat sanitaire	
 Les vaccinations	
Attribution des Aides et des Primes	9
 Aides et Primes Fédérales	
 Aides et Primes d'Etat	
Primes FFE – Championnats d'Europe Milan 2023	12
Primes FFE – Concours Internationaux	13
SENIORS	14
JEUNES CAVALIERS	15
JUNIORS	16
PONEYS	17
ENFANTS	18
VETERANS	19
Liste des Sportifs de Haut Niveau 2023	20
Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2024	22

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des cavaliers de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections, des primes destinées aux cavaliers et aux propriétaires des chevaux performants ainsi que par des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

La FFE valorise également la réussite de ses cavaliers dans les circuits d'excellence qu'elle met en place en s'appuyant sur les concours nationaux et internationaux français.

La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, le chapitre VIII des Dispositions Générales des compétitions.

Projet sportif 2023

Bilan

2022 se conclue avec des performances et des médailles européennes dans les catégories Jeunes et Vétérans. De belles performances lors des Coupes des Nations avec une 2^e place lors de la finale mondiale de Barcelone.

Objectifs

En 2023, tous les projets se portent vers les Jeux Olympiques de 2024. Une échéance importante avec les Championnats d'Europe qui se dérouleront en Italie à MILAN du 29 août au 03 septembre 2023 permettront d'évaluer les états de forme des équipes de France.

Les jeunes pépites des équipes de France se préparent tout au long de l'année pour leur échéance majeure à Gorla Minore en Italie du 09 au 16 juillet et en France au Mans pour les Poneys du 26 au 30 juillet avec des objectifs de médaille en fil conducteur.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE.
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France.

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

L'accompagnement fédéral vers la performance

La dynamique collective, « l'esprit bleu » :

La charte du cavalier de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages. L'identification des meilleurs couples par des groupes définis selon les performances dans les compétitions de référence.

La formation et l'accompagnement :

Un suivi technique assuré par des sélectionneurs nationaux et leurs adjoints

Stage et renforcement technique assuré par des formateurs experts

Encadrement et organisation par la Direction Technique Nationale

La mise à disposition d'experts pour tous les facteurs de la performance.

Des circuits de compétition : Grand National, Tournée des As, Coupe des Nations, Coupe du monde.

Le soutien logistique, financier, médiatique :

Les groupes cibles, le suivi vétérinaire, les sélections, les primes propriétaires, les aides fédérales, le statut d'athlète de Haut Niveau et les aides personnalisées.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : cavaliers, entraîneurs, propriétaires et entourage. Les différentes aides présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs.

Nous souhaitons que cette démarche vous aide pour optimiser vos performances et continuer à progresser en 2023.

Excellente saison à tous !

Projet sportif fédéral - CSO

2022 -2024

Le **GROUPE 1 Olympique** et le **GROUPE 2 International** sont créés dans chaque discipline olympique et paralympique. Ils rassemblent des couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

Le **GROUPE 1 Olympique** est la référence pour les sélections des rendez-vous majeurs notamment les championnats d'Europe et les Jeux Olympiques.

Le **GROUPE 2 International** permet un suivi personnalisé des meilleurs couples en devenir et le développement du vivier Ambition 2024.

La **CONVENTION JO** formalise l'engagement réciproque de la FFE avec les propriétaires de chevaux de haut niveau dans un but partagé d'ambition sportive. La signature de cette convention conditionne l'accès d'un couple au Groupe 1 Olympique.

La FFE accorde aux couples des aides et primes en fonction de leur groupe de leurs performances.

CRITERES D'ACCES AU GROUPE 1 Olympique ET AU GROUPE 2 International :

Les performances des couples cavalier/cheval obtenues sur les compétitions de référence conditionnent l'accès et le maintien au sein des Groupes 1 et 2. La composition des Groupes est actualisée après chaque compétition de référence. Les informations détaillées sont consultables sur ffe.com



Conditions d'accès

Les cavaliers doivent avoir réalisé dans les 12 derniers mois avec le même cheval 2 performances de la liste de référence.

- 4 points maximum au cumul des 2 manches d'une Coupe des nations 5*
- 8 premiers d'un Grand Prix CSIO 5*
- 5 premiers d'un Grand Prix 5*
- 3 premiers d'un Grand Prix 4*
- Champion de France Pro Elite
- Finaliste individuel de la Coupe du monde
- Finaliste individuel des Championnats monde, JOP



Conditions d'accès

Les cavaliers doivent avoir réalisé dans les 12 derniers mois avec un ou plusieurs chevaux deux performances de la liste de référence.

- Un parcours sans pénalité sur une des deux manches d'une Coupe des nations 5*
- 4 points maximum au cumul des 2 manches d'une Coupe des nations 3*
- 8 premiers d'un Grand Prix CSI 4* - 5* et/ou Grand Prix CSIO 3*
- 3 premiers d'un Grand Prix CSI 3*
- Vainqueur d'un Grand Prix du circuit du Grand National FFE – AC Print
- Classement 2^{ème} et 3^{ème} du championnat de France Pro Elite de l'année en cours
- Classement dans les 3 premiers des Jeux Méditerranéens

Coordonnées

Fédération Française d'Équitation

Service FFE Compétition
Parc Equestre fédéral
La Colonie
41600 LAMOTTE BEURVON

Directrice Technique Nationale

Sophie DUBOURG

Conseillère Technique Nationale

Maryline LESAGE

Sélectionneurs Nationaux

Henk NOOREN

Sélectionneur Seniors

Edouard COUPERIE

Sélectionneur adjoint Seniors et Formateur Technique Jeunes Cavaliers

Olivier BOST

Sélectionneur Jeunes

Jérôme RINGOT

Formateur Technique Children et Juniors

Bertrand POISSON

Formateur Technique Poneys

Michel CIZERON

Sélectionneur Vétérans et Formateur Technique

FFE Compétition - Secrétariat du Saut d'Obstacles

☎ Tél. : 02.54.94.46.56

✉ E-mail : cs0.inter@ffe.com

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h-13h & 14h-18h

Renseignements

Le passeport FEI

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide, sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les CSI* / CSI / CSI-Am / CSI-P / CSI-Ch A / CSI-YH / CSI U25.**

Secrétariat Passeport FEI

Parc Equestre fédéral

La Colonie

41600 LAMOTTE BEURVON

☎ Tél. : **02.54.94.46.01**

✉ E-mail : francesca.ledru@ffe.com

Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.

L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des cavaliers et des chevaux/poneys auprès de la FEI est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur www.ffecompet.com.

Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identification sont à transmettre à la FEI via l'application FEI Horse App : www.ffe.com/faq/les-démarches-FEI

Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Depuis le 15 octobre 2021, les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante

: <https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>

Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche.

Depuis cette même date, l'accord France Benelux relatif aux échanges d'équidés ne s'applique plus. Ces déplacements sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres pays européens.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation FEI :

<https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations>

Attribution des Aides et des Primes

Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à la validation de la Direction Technique Nationale.

Aides Fédérales aux cavaliers

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation.

Ces aides fédérales sont versées aux cavaliers sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés *pages 14 à 18 du présent document*.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du cavalier, après retour :

- de leur dossier complet Sportif de Haut Niveau, pour les cavaliers concernés,
- de la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre cavalier.

Primes fédérales aux cavaliers

Ces primes sont versées par la Fédération Française d'Équitation aux cavaliers médaillés au Championnat d'Europe.

Primes fédérales aux propriétaires

Le versement des primes intervient sous réserve du respect des conditions suivantes :

- au cours de l'année, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction pour dopage, sur le circuit FFE ou FEI.
- au cours de l'année, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de la FFE ou FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.

Le versement des primes est réservé :

Aux propriétaires des chevaux des cavaliers de 25 ans et moins :

Le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime, doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.

Aux propriétaires des chevaux du Groupe 1 :

La signature de la convention en cours d'une année civile donne accès à l'ensemble des primes relatives aux performances réalisées sur cette année.

Le versement des primes acquises en 2023 interviendra au plus tard le 31 mars 2024, au prorata de la propriété renseignée au SIRE sur le compte engageur du propriétaire.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état.

Barème des Aides Fédérales

Kilomètres calculés selon www.viamichelin.fr – itinéraire conseillé

Déplacements en Europe :

- Route : sans justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition.
0.40€/km par cheval avec un maximum de **2 chevaux** par cavalier.
- Avion, bateau et train : Prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives originales. Remboursés dans la limite d'un montant de 500€ par concours.

Hébergement et restauration, en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :


A l'étranger :

- Hébergement : **90€** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage.

En France :

- Hébergement : **60€** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage.

Attribution des Aides et des Primes

 **Aides d'Etat** (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

Les Aides Personnalisées :

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relèves dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les cavaliers avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant attribué pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **10 998€** selon le barème 2023.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées d'état pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical règlementaire n'aura pas été effectué.

Championnats d'Europe

Milan – 29 août au 03 septembre 2023

CAVALIERS

 **Primes FFE** sous réserve de validation

Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
Individuel	Par équipe	Individuel 50 % or	Par équipe 50 % or	Individuel 25 % or	Par équipe 25 % or
8 000 €	4 000 € par cavalier	4 000 €	2 000 € par cavalier	2 000 €	1 000 € par cavalier

PROPRIETAIRES

 **Primes FFE** sous réserve de validation

Compétitions	Résultat	Montant
Championnats d'Europe Epreuve individuelle	1er	4 000 €
	2ème	3 000 €
	3ème	2 000 €
Championnats d'Europe Epreuve par Equipe (montant par cheval)	1er	4 000 €
	2ème	3 000 €
	3ème	2000 €

Primes FFE – Concours Internationaux

▀ Primes FFE aux propriétaires

Compétitions	Résultat	Montant
CSIO 5* Epreuve par Equipe + Finale Longines FEI Nations cup	Double SF	4000 €
	SF + 4 pts et moins	2000 € *
CSIO 3*4* EEF Epreuve par Equipe	Double SF	2000 €
	SF + 4 pts et moins	1000 € *

* Prise en compte du résultat, que le sans-faute soit réalisé lors du 1^{er} tour ou du 2nd tour.

SENIORS

Prises en charge FFE

Stage de Haut Niveau	Cheval : Frais de box par cheval convoqué (pas de prise en charge si invité)
Stages de préparation aux Championnats du Monde	Cheval : Transport au barème des aides fédérales Frais de box : 1 cheval maximum Cavalier : Hébergement + restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 150 € / jour
Finale Coupe du monde <i>Omaha (USA)</i> <i>04 – 08 avril 2023</i>	Cheval : Transport pris en charge par l'organisateur selon les conditions définies dans le programme Cavalier : Hébergement + restauration pris en charge par l'organisateur selon les conditions définies dans le programme
CSIO5*	Remboursés dans une limite de 1500 € à l'étranger et 500€ en France par cavalier : Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Forfait aides personnalisées de 300 €
CSIO 3*et 4* <i>FEI Nations Cup</i> <i>EEF</i>	Remboursés dans une limite de 1500€ par cavalier Cheval : Engagement en France Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Si pas de prise en charge par le Comité organisateur : Hébergement + restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 300 €
Championnats d'Europe <i>Milan</i> <i>29 août au 03 septembre 2023</i>	Cheval : Frais de box + engagements + transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement + restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 1000 € / cavalier



Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

JEUNES CAVALIERS

Prises en charge FFE

L'objectif de cette catégorie est d'assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe.

Stage de Haut Niveau	Cheval : Frais de box par cheval convoqué (pas de prise en charge si invité)
Stage de préparation au Championnat d'Europe	Cheval : Frais de box : 1 cheval maximum Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales

Championnat d'Europe <i>Gorla Minore (ITA)</i> <i>10 – 16 juillet 2023</i>	Cheval : Engagement (comprenant frais de box première litière) Transport au barème fédéral depuis le domicile Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales (un repas /jour selon prise en charge du comité organisateur)
CSIO-YR <i>Prise en charge pour les cavaliers courant l'épreuve coupe des nations du CSIO de Opglabbeek, Gorla Minore et Finale CSIO Opglabbeek</i>	Cheval : Engagement (comprenant frais de box avec première litière)

 **Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers**

JUNIORS

Prises en charge FFE

L'objectif de cette catégorie est d'assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe.

Stage de Haut Niveau	Cheval : Frais de box : Frais de box par cheval convoqué (pas de prise en charge si invité)
Stage de préparation au Championnat d'Europe	Cheval : Frais de box : 1 cheval maximum Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales
Championnat d'Europe <i>Gorla Minore (ITA)</i> <i>10 – 16 juillet 2023</i>	Cheval : Engagement (comprenant frais de box première litière) Transport au barème des aides fédérales depuis le domicile Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales (un repas /jour selon prise en charge du comité organisateur)
CSIO Juniors <i>Prise en charge pour les cavaliers courant l'épreuve coupe des nations du CSIO de Oplabbeek, Gorla Minore et Finale CSIO Oplabbeek</i>	Cheval : Engagement (comprenant frais de box avec première litière)

 **Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers**

PONEYS

Prises en charge FFE

L'objectif de cette catégorie est d'assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe.

Stage de Haut Niveau	Poney : Frais de box : 1 poney maximum
Stage de préparation au Championnat d'Europe	Poney : Frais de box : 1 poney maximum Cavalier : Hébergement + restauration au barème des aides fédérales
Championnat d'Europe <i>LE MANS (FRA)</i> <i>24 – 30 juillet 2023</i>	Poney : Engagement (comprenant frais de box première litière) Transport au barème des aides fédérales depuis le domicile Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales (un repas /jour selon prise en charge du comité organisateur)
CSIO Poneys <i>Prise en charge pour les cavaliers courant l'épreuve coupe des nations du CSIO de Oplabbeek, Gorla Minore et Finale CSIO Oplabbeek</i>	Poney : Engagement (comprenant frais de box avec première litière)

 **Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers**

ENFANTS

Prises en charge FFE

L'objectif de cette catégorie est d'assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe.

Stage de Haut Niveau	Cheval : Frais de box : 1 cheval maximum
Stage de préparation au Championnat d'Europe	Cheval : Frais de box : 1 cheval maximum Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales

Championnat d'Europe <i>Gorla Minore (ITA)</i> <i>10 – 16 juillet 2023</i>	Cheval : Engagement (comprenant frais de box première litière) Transport au barème des aides fédérales depuis le domicile Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales (un repas /jour selon prise en charge du comité organisateur)
CSIO Enfants <i>Prise en charge pour les cavaliers courant l'épreuve coupe des nations du CSIO de Opglabbeek, Gorla Minore et Finale CSIO Opglabbeek</i>	Cheval : Engagement (comprenant frais de box avec première litière)

 **Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers**

VETERANS

Prises en charge FFE

Stage de préparation au Championnat d'Europe	Cheval : Frais de box : 1 cheval maximum
Championnat d'Europe Hardelot (FRA) <i>04 – 10 septembre 2023</i>	Cheval : Engagement (comprenant frais de box première litière)

 ***Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers***

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2023

ELITES (1 sportif)

DELESTRE Simon

SENIORS (3 sportifs)

COTTARD Grégory

EPAILLARD Julien

STAUT Kevin

RELEVES (38 sportifs)

BESNARD Valentin

BILLOT Mathieu

BOISSET Harold

BORDAT Morgan

BOST Roger-Yves

BOURVEN Swan

BOUVARD Cyril

CERNIN Benoît

DELFORGE Paul

DELMOTTE Nicolas

DEROUBAIX Alexis

DILASSER Marc

FALIGOT Juliette

FERME Charles-Henri

FERRER Alexa

FRIANT Pierre-Marie

GAREZ Bruno

GOFFINET Laurent

GONIN Julien

GOULET Alexis

HUREL Cédric

LAYEC Nicolas

LE SQUEREN Robin

LEONI Philippe

LEPREVOST Pénélope

LEROY Aurélien

LEVY Edward

MARTIN Maëlle

MOISSONNIER Mégane

MORTIER Pierre-Alain

MOURIER Jean-Luc

PERREAU Olivier

RAGOT Alix

ROCUET Margaux

ROZIER Philippe

THIROUIN Max

TRYBA Lara

VAN COLEN Axel

Liste des Espoirs 2023

ESPOIRS (21 sportifs)

ANQUETIN Louise	ERMANN Antoine	LADERACH Jade
BERAUD Lou-Ann	CONLON GATEAU Jack	LE SAUX Arwen
BERTHOL Charles	DE BALANDA Rose	LEVALLOIS Dylan
BLANC Romane	DELACHAUSSEE Lucas	MEZZADRI Ilona
BOUILLOT Mélina	DESUTTER Vera	ORSOLINI Jules
BLIN-LEBRETON Eden	GAY LEBRETON Emma	SADRAN Jeanne
BRIIONNE Sara	GOFFINET Timothée	VALLAT Nohlan

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2024

	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
JO et Championnat du Monde	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 4 ^{ème} en équipe	9 ^{ème} au 16 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe	17 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel	
Championnat d'Europe Seniors	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} en équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 4 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 6 ^{ème} par équipe	
Ch. d'Europe Jeunes Cavaliers / Juniors			1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe
Ch. d'Europe Poneys / Children				1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 8 ^{ème} par équipe
Ch. de France Jeunes Cavaliers/Juniors/ As poney				1 ^{er} en individuel

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
CSIO FEI Nations Cup Division 1	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	
CSIO FEI Nations Cup Division 2	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	
CSI-W / CSI5*	1 ^{er} à 5 ^{ème} en individuel	
CSI4*	1 ^{er} à 6 ^{ème} en individuel	
CSI3*	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel (2 performances min)	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel (2 performances min)

NB : toutes les performances individuelles doivent être réalisées lors du Grand Prix ou Grand Prix Coupe du Monde.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre. Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dates d'inscription (année suivant la performance) :

Elite : 01/01/2024 au 31/12/2025

Senior et Relève : 01/01/2024 au 31/12/2024

Espoir et Collectif National : 01/01/2024 au 31/12/2024

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical règlementaire n'aura pas été effectué.